

Les «Bourgs-centre»



Seize bourgs et bourgs-centre sont **uniformément répartis** sur l'ensemble du territoire gersois :

- 5 bourgs principaux de 7 000 à 3 000 habitants (Condom, Fleurance, l'Isle Jourdain, Lectoure et Mirande)
- 11 bourgs-centres plus modestes : Vic Fezensac, Eauze, Gimont, Mauvezin, Lombez, Samatan, Masseube, Nogaro, Plaisance et Riscle.

Seize **centres économiques** d'importance moyenne, petits bassins de vie, sur trente-trois chefs-lieux de canton : un équilibre presque parfait! Ce sont les seuls espaces construits d'aspect véritablement urbain à l'échelle de la Gascogne gersoise, de «petites villes» de taille modeste, qui disposent de services et équipements plus complets que les bourgades. Relayées par ces dernières, elles maillent tout le territoire et forment une **armature urbaine équilibrée**.

Limitrophes au département, on recense dix autres centre-urbains d'importance : Aire-sur-l'Adour et Villeneuve-de-Marsan (40), Nérac et Astaffort (47), Beaumont-de-Lomagne (82), Boulogne-sur-Gesse et l'Isle en Dodon (31), Trie-sur-Baïse et Maubourguet (65).



Aux confins ou, à l'inverse, au **centre d'un arrière-pays** dont il est le chef-lieu et a été la **capitale historique**, le **bourg gascon** est une unité urbaine éminemment rurale. Les centres qui ont perdurés jusqu'à nos jours datent, pour la plupart, de l'essor démographique et urbain du Moyen-âge (Bastides de Gimont, Mirande, Masseube... bourgs ecclésiaux de Nogaro, Riscle...) où encore de vieilles cités romaines (Lectoure, Eauze...).

Leur **vocation économique d'échanges** et de développement demeure aujourd'hui : marchés hebdomadaires, rues et centres commerçants. Pourtant, la population des bourgs est en baisse depuis quelques années (-5% entre 1990 et 1999), au profit des villages voisins, où l'on construit des maisons individuelles, mais aussi du fait d'un exode plus large vers des villes moyennes ou les métropoles régionales. Le **centre ancien est délaissé** et les logements se déplacent vers des **espaces résidentiels périphériques**.

Les logiques d'organisation et de modernisation des espaces urbains se reproduisent à l'échelle du bourg : **spécialisation des espaces / spatialisation des activités** :

- espaces de circulation automobile, de contournement et de stationnement,
- centre ancien fréquenté et commerçant,
- zones périphériques, commerciale, artisanale et résidentielle.



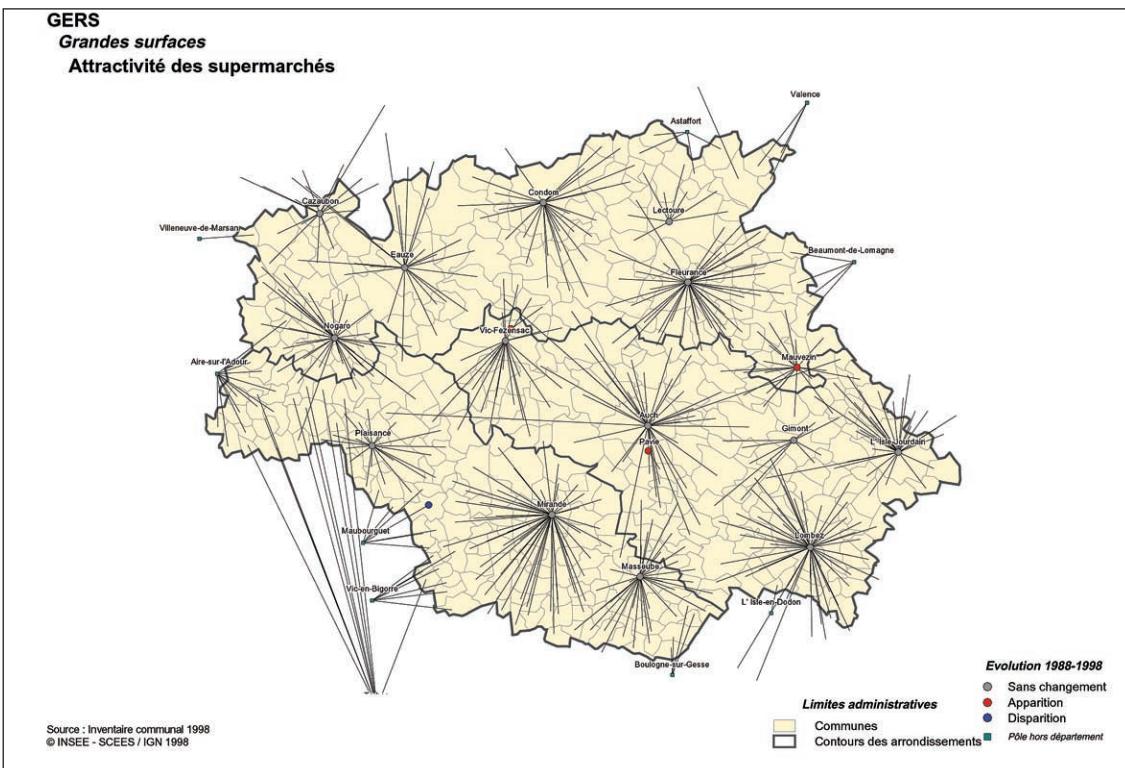
La problématique paysagère des bourgs reste une question d'urbanisme, mais il ne faut pas négliger les phénomènes corolaires que l'activité économique génère dans les espaces et les villages environnant ces petits centres ruraux.

- l'aménagement et la requalification des centres anciens mais aussi des différents patrimoines doivent tenir compte des spécificités du pays dont ils sont l'emblème, de l'identité du terroir qu'ils représentent : histoire locale, antériorité et pérennité d'un pouvoir politique et économique,
- les principes d'aménagement et de modernisation des voiries, des réseaux et des espaces publics méritent d'être différenciés pour chaque lieu et doivent s'affranchir des effets de mode : traitement des sols, végétalisation, éclairage public...,
- enfin, ces petites unités urbaines doivent affirmer leur appartenance à un contexte rural et agricole, c'est pourquoi on apportera un soin particulier au traitement des abords et des entrées de «ville».

En ce sens, chaque bourg mérite de faire l'objet d'une **étude urbaine spécifique** prenant en compte son rapport avec les communes périphériques sur lesquelles il exerce son influence.

Les «Bourgs-centre»

Fleurac, «vieille» bastide et «capitale» du Pays de Gaure et gros bourg-centre au rayonnement économique important



Un réseau de bourg centre qui maille le territoire de manière équitable tous les 10-15 kilomètres au-delà de Auch

Exemple d'un bourg centre: Nogaro, (Bas Armagnac)



vue aérienne

ancien plan

Pour en savoir plus...

- «Quelle place pour les bourgs-centres dans la structuration de l'espace rural ? Analyse et perspectives : le cas gersois», DDE32, Thomas Cantin, rapport de stage de maîtrise IUP Aménagement, Territoire, Développement, Université Toulouse-le-Mirail, 2003.